FICHE DE MISSION SERVICE CIVIQUE

DÉVELOPPER LA COMMUNICATION ET L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE EN FAVEUR DES MINEUR.ES NON ACCOMPAGNÉ.ES

En quelques mots

Rejoindre Droit à l'école en service civique, c'est rejoindre une équipe dynamique qui soutient les mineur.e.s non accompagné.e.s (MNA) dans leur démarche de scolarisation. Le.la volontaire contribuera au développement de la communication de l'association, participera à l'organisation d'événements et soutiendra la dynamique associative et la recherche de fonds.

Votre mission de service civique

En participant à cette mission, le.la volontaire participe à une démarche solidaire auprès des mineur.es non accompagné.es en Ile-de-France, en contribuant à la visibilité des actions de l'association, au renforcement de sa communauté et à la pérennisation de ses ressources.

Missions principales

Soutien à la communication :

- Participation à la création et à la diffusion de la newsletter en lien avec les bénévoles du pôle communication
- Contribution au tournage et montage de vidéos valorisant les actions de l'association
- Participation à la création de contenus pour les réseaux sociaux (témoignages, actualités, événements)
- Aide à la conception de supports de communication (affiches, flyers, infographies)

Appui à l'animation du réseau bénévole :

- Participation à l'organisation des apéros bénévoles et autres moments de convivialité
- Contribution à la mise en place de formations à destination des bénévoles

Contribution à la recherche de fonds :

- Participation à la veille sur les appels à projets et nouveaux bailleurs potentiels
- Soutien à la rédaction de dossiers de subvention en lien avec les bénévoles du pôle recherche de fonds
- Contribution à la campagne de collecte de fonds de fin d'année, en lien avec les pôles communication et recherche de fonds

Missions annexes

- Soutien à l'organisation d'événements ponctuels pour l'association
- Contribution ponctuelle aux activités avec les jeunes (sorties culturelles, …)
- Participation aux temps forts de l'association

Votre environnement

Capacité d'initiative

En service civique à Droit à l'école, vous serez encouragé.e à faire preuve d'initiative et d'autonomie. L'association encourage les nouvelles idées et les nouvelles actions qui entrent dans son mandat.

Tutorat et accompagnement

Le.la volontaire en service civique sera encadré.e par la directrice de l'association et travaillera en étroite collaboration avec les bénévoles des pôles communication et recherche de fonds.
Des groupes de paroles sont organisés une fois par mois à destination des bénévoles mais également des volontaires en service civique.

Formation

En arrivant, le.la service civique sera formé.e par l'équipe sur les différentes missions.
En plus des formations obligatoires liées au service civique, des formations proposées aux bénévoles pourront être suivies par le.la volontaire.

Organisme d'accueil

Droit à l'école soutient les mineur.e.s non accompagné.e.s (MNA) exilé.e.s dans leurs démarches de scolarisation vers une école de la République française. Ces mineur.e.s sont livré.e.s à elles.eux-mêmes car ils.elles ne sont pas encore pris.es en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE).
Dans l'attente souvent longue de cette protection et de cette scolarité tant désirées, ces mineur.es isolé.es bénéficient, dans notre École des sans école à Ground Control (Paris 12ème), d'un suivi éducatif, de cours quotidiens dans les principales matières et d'un accompagnement jusqu'à leur insertion professionnelle.

En pratique

- Durée : 8 mois
- Date de début : début juillet 2025
- Réservé aux jeunes de plus de 18 ans
- 1 volontaire recherché
- Horaires : 28 heures réparties du mardi au vendredi + 1 soir par semaine (temps rattrapé)
- Bénéficiaires : mineur.es non accompagné.es
- Prise en charge du pass navigo à 100%
- Lieu: Ground Control, 81 rue du Charolais
- Pour postuler envoyer un mail avec CV et lettre de motivation à priscille.d@droitalecole.org